

# CONFÉRENCE DE LA VIE *associative nantaise*

**Samedi 10 décembre 2022**

**Les enjeux de l'engagement associatif**

La 4<sup>e</sup> édition de la conférence de la vie associative s'est déroulée, le samedi 10 décembre, au pôle associatif Désiré Colombe. Près de 200 personnes ont évoqué les enjeux de l'engagement associatif à Nantes.

### Déroulé de la matinée

Ouverture

Mahaut Bertu, adjointe à la Maire de Nantes en charge de l'Égalité, la ville non sexiste, la lutte contre les discriminations et la vie associative

### Actualités et perspectives

- L'évaluation de la charte d'engagements mutuels, par Karine Meslin, docteure en sociologie, membre du GERS
- La nouvelle plateforme du bénévolat de la Ville de Nantes, par Benevolt

### Conférence

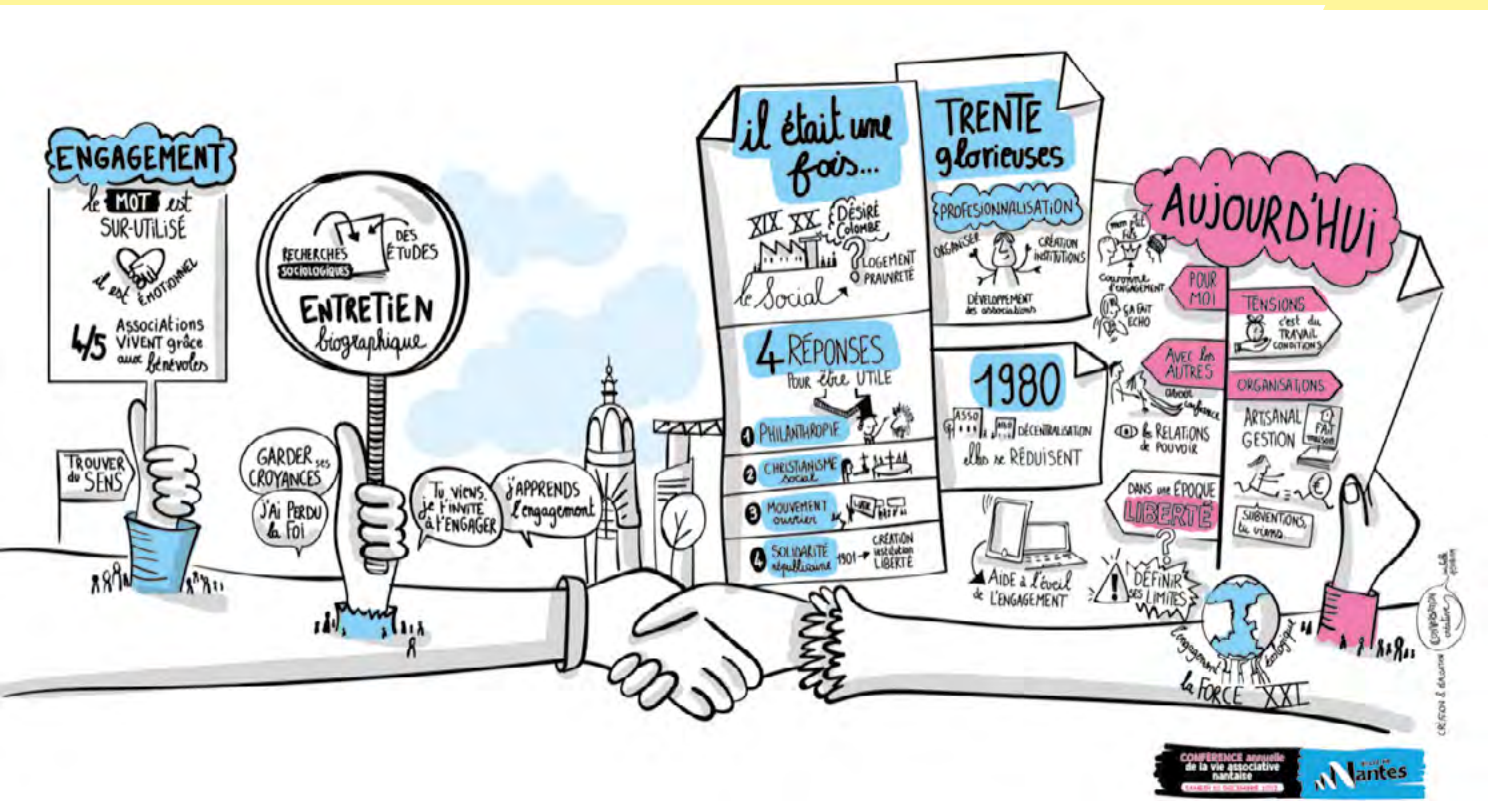
Les enjeux de l'engagement associatif, présentée par Sandrine Nicourd, professeure de Sociologie à l'Université Reims Champagne Ardennes et au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (Cérep)

### Témoignages

Quelles évolutions de l'engagement associatif, et comment la Ville adapte ses politiques publiques pour y répondre ?

Les différents échanges ont été animés par Gwenaëlle Ridard, responsable du service de la relation aux associations de la direction vie associative et jeunesse et David Rival, journaliste.





## Ouverture

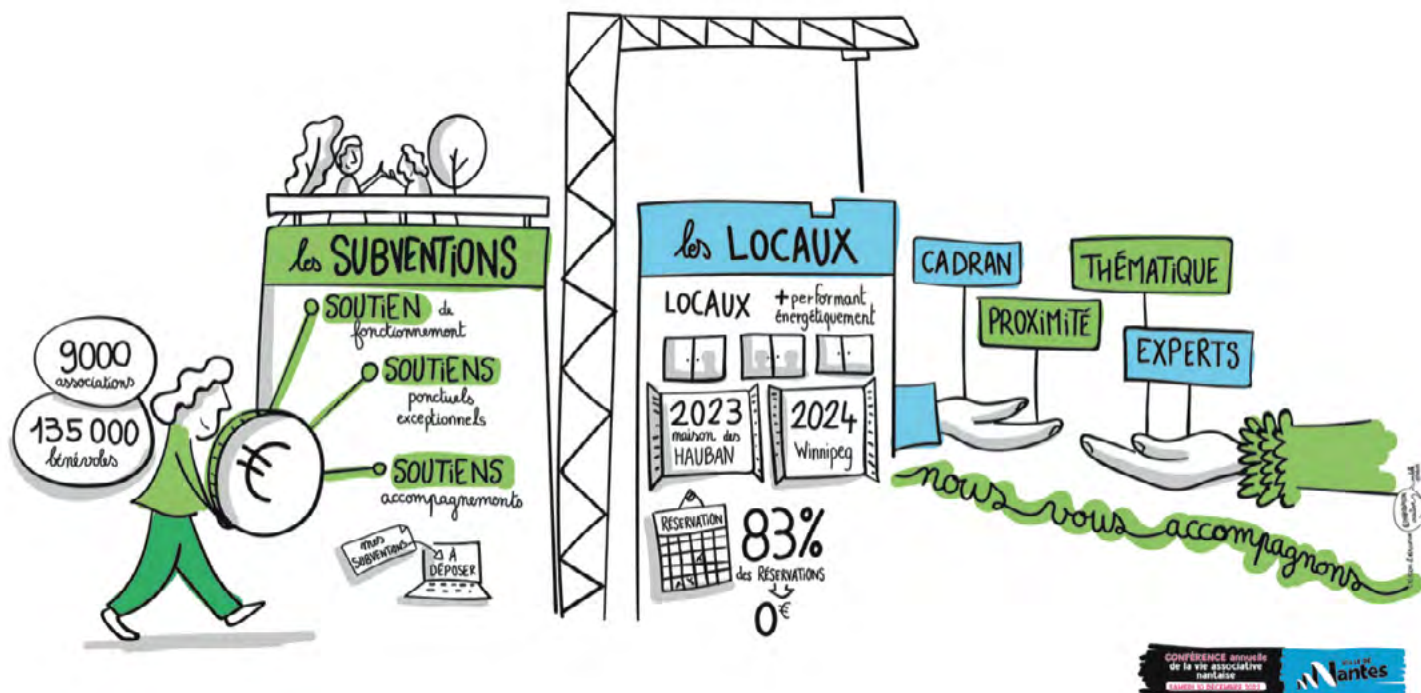
Au cours de la conférence de la vie associative, Mahaut Bertu a présenté les grands axes de la politique publique en direction des associations.

### LE THÈME DE LA CONFÉRENCE : L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

L'engagement associatif est essentiel à la dynamique de la ville. Nantes compte plus de 9 000 associations rassemblant 135 000 bénévoles, les uns engagés dans l'animation socio-culturelle, d'autres dans des actions militantes ou des approches éducatives, avec un fort ancrage dans l'ensemble des quartiers nantais. Les membres des associations sont des créateurs de liens, qui donnent et redonnent confiance aux habitants, à l'exemple des associations sportives où se construit l'engagement dans un collectif. 27 % des associations déclarent agir dans les quartiers populaires de la ville. La Ville travaille à conforter les associations qui existent depuis longtemps, consciente que nombre d'associations connaissent un fort renouvellement de leurs membres, et qu'un ou une président/présidente d'association sur deux à plus de 60 ans.

L'engagement de la Ville, c'est aussi de pouvoir construire les politiques publiques avec les associations, pour être au plus près des besoins des populations - comme le démontre l'exemple récent de l'organisation des assises des nouvelles solidarités début 2022, et des assises nationales contre les violences sexistes en novembre 2022. Enfin, la Ville s'engage pour plus de démocratie locale, de démocratie participative, et de nouveaux dispositifs comme les budgets participatifs témoignent de la possibilité laissée aux habitants et aux associations de proposer des projets d'intérêt général.





## L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS PAR LA VILLE DE NANTES

Les 3 piliers de cet accompagnement sont :

- **Le soutien financier** : 1 200 associations sont soutenues chaque année par la Ville de Nantes de façon récurrente, ponctuelle ou exceptionnelle. À titre d'exemple, 1 million d'euros ont été attribués pendant la crise sanitaire au titre du fonds de soutien Covid.
- **La mise à disposition de locaux aux associations**, notamment dans les maisons de quartier ou les pôles associatifs, avec 15 000 réservations de salles par an (dont 85 % à titre gratuit). Votée fin 2022, la nouvelle grille tarifaire se caractérise par une stabilité des tarifs pour les associations et les habitants, à l'exception de pénalités plus dissuasives en cas de non-respect des conditions de location. De nombreux travaux sont engagés pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments, et les rendre plus économes en énergie. Enfin, la Ville travaille à la mutualisation des équipements en mettant à disposition des associations les salles polyvalentes de groupes scolaires en dehors des horaires d'école.
- **L'accompagnement humain**, notamment pour faciliter l'accès à l'information. Le rôle essentiel du Cadran a ainsi été souligné, tout comme les réponses en proximité apportées par les maisons de quartier ou les coordinateurs et coordinatrices de la vie associative dans chaque quartier.

## DES TEMPS FORTS ET PROJETS 2023

- Une conférence annuelle de la vie associative
- L'organisation de temps forts pour faire connaître les ressources accessibles via le Cadran.
- L'observatoire de la vie associative qui permet de dresser un panorama du monde associatif nantais.
- La mise à jour de la charte de d'engagements mutuels, élaborée en 2017, entre la Ville de Nantes et les associations nantaises
- De nouveaux équipements associatifs (deux maisons de quartier, des salles et des pôles associatifs répartis dans l'ensemble de la ville).
- Une demande de subventions en ligne (en projet), en mesurant que le numérique soit plus simple pour les uns, et plus compliqué pour d'autres. Dans cette logique, l'accueil physique des membres des associations, le travail de médiation et d'accompagnement pour remplir les documents de demandes de subvention perdureront.

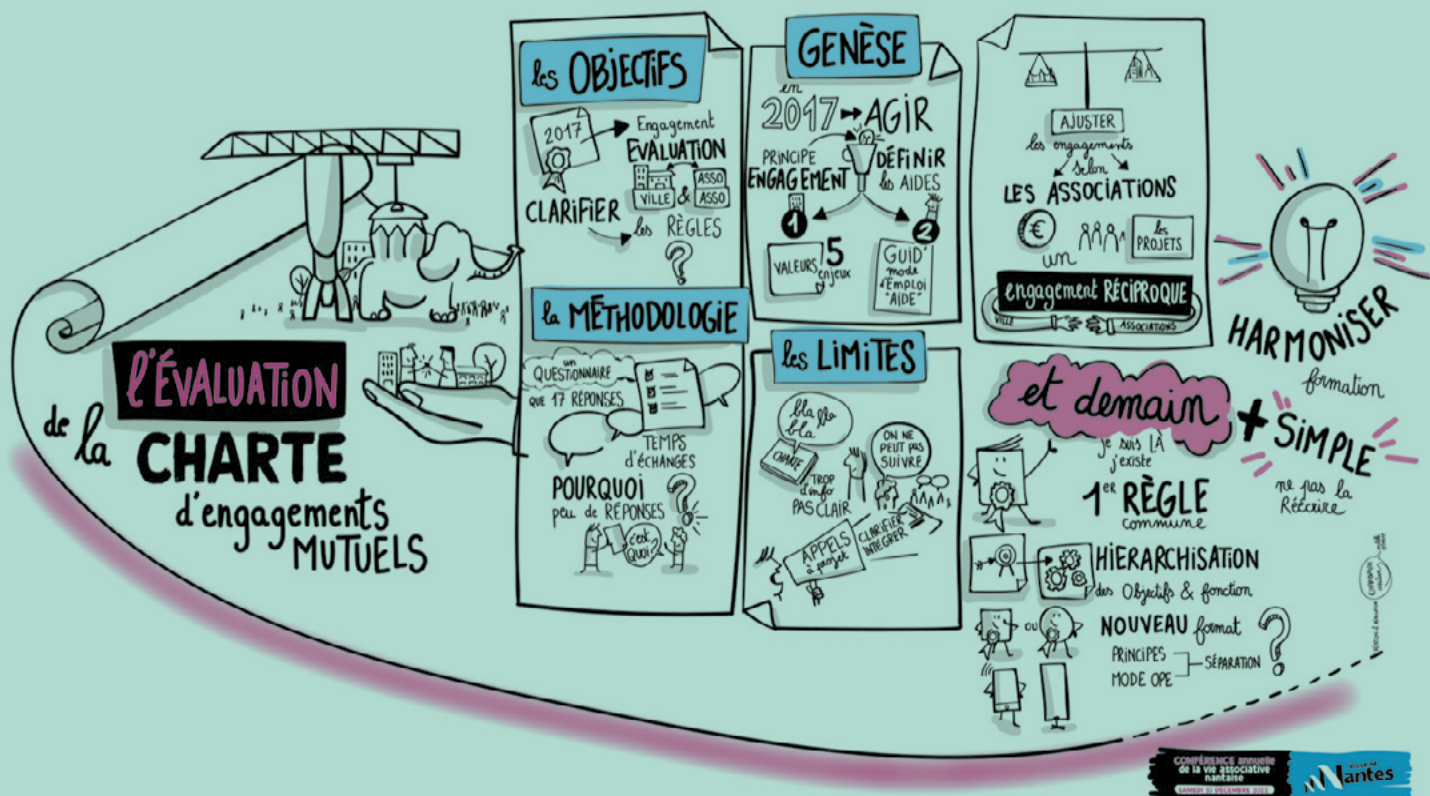
# Actualités et perspectives

## L'ÉVALUATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENTS MUTUELS

Karine Meslin, docteure en sociologie, membre du Groupe d'études et de recherches sociales (Gers), chercheuse associée à l'université de Nantes, a réalisé une évaluation de la charte d'engagements mutuels, texte de référence organisant les relations entre la ville de Nantes et les associations.

Rédigée en 2017, en partenariat entre la ville de Nantes et les associations de la ville, la charte se décline en cinq enjeux communs, 17 engagements du côté de la Ville et 15 engagements du côté des associations :

1. favoriser l'émergence de bonnes pratiques en partenariat et dans des mutualisations renforcées ;
2. promouvoir et faciliter l'activité et l'engagement des bénévoles ;
3. mettre en place des procédures claires et simples ;
4. reconnaître et rendre lisible le rôle de chacun.e ;
5. rendre compte en communiquant sur les soutiens et les outils mis à la disposition des associations



## LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

La charte fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation tous les trois ans. Cette évaluation a été inscrite dans les statuts de la charte dès sa conception, afin d'observer les changements dans les pratiques, d'estimer si les différents engagements sont toujours d'actualité. Elle a été réalisée à l'automne 2021, dans un contexte de sortie de crise sanitaire fragilisant les associations.

La dynamique associative ne cesse de progresser : la ville comptait 6 000 associations en 2019, et elles sont aujourd'hui 9 000. Cela pose notamment la question de l'adaptation entre l'offre et la demande.

## LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'idée de départ est d'entendre l'ensemble des personnes qui ont des liens avec la charte, de voir ce que chacun en attend. L'enquêtrice a soumis aux uns et aux autres un court questionnaire et a réalisé des entretiens collectifs avec les personnels des différentes directions de la ville et des membres des associations.

### L'origine de la charte

La charte trouve son origine dans la démarche « Agir ensemble », mise en œuvre en 2017, et s'inscrit dans la volonté de la Ville de renouveler ses engagements auprès des associations, de leur réaffirmer son soutien et de rendre plus transparentes les relations avec elles. Karine Meslin ajoute que la charte participe également d'une dynamique à l'échelle nationale, et qu'elle est intégrée à l'agenda 21 de la ville.

### Les conclusions de l'évaluation

- **Un intérêt modéré pour la charte**, avec une participation en demi-teinte. 17 associations ont répondu au questionnaire, près de 40 agents de la ville, et une quarantaine de personnes aux entretiens. Cet intérêt modéré pour la charte peut avoir plusieurs raisons : un manque de connaissance de l'outil, des relations plutôt harmonieuses entre les associations et la ville, une résistance à l'harmonisation des pratiques...
- **Une charte très peu connue, et très peu utilisée.** Les associations les plus structurées ne ressentent pas le besoin de s'y référer, souvent elles ont déjà l'ensemble des réponses aux questions qu'elles se posent, elles savent où et à qui s'adresser naturellement. Les associations les moins structurées connaissent peu la charte. Plutôt que cet outil « un peu bavard », elles cherchent des réponses dans les maisons de quartier, par exemple, ou dans d'autres lieux de proximité. L'utilisation de la charte est très rare en dehors de la direction de la vie associative et de la jeunesse.
- **Des attentes des associations** sur la clarification des relations avec la Ville, la vulgarisation et la définition de l'accès aux aides, le souhait de travailler sur les engagements et les principes, l'ajout d'un mode d'emploi présentant notamment les aides et les ressources mises à disposition par la Ville, et d'un lexique des termes utilisés. L'idée transversale, commune à la Ville et aux associations, est de valoriser la transparence et une connaissance réciproque entre la Ville et les associations. En conclusion, la charte porte trop d'ambitions simultanées, manque de clarté, n'a pas été suffisamment diffusée, ne donne pas de visibilité à l'ensemble des aides municipales, manque d'informations claires et partagées sur les appels à projets de la ville. La sociologue se demande s'il ne faut pas échelonner le type d'engagement en fonction des aides obtenues, note que de plus en plus de collectifs, d'habitants par exemple, portent des actions mais qu'ils ont du mal à atteindre les exigences demandées aux associations.

- **L'avenir de la charte.** La charte a le mérite d'exister en posant les bases de relations communes. Ses éventuelles évolutions ne doivent pas se réduire à un changement de forme de l'outil. Sur la question de l'évolution de l'outil, il ne se dégage pas d'accord entre les participants à l'évaluation. Certains demandent une clarification des objectifs. D'autres se demandent s'il faut une charte ou plutôt un guide ? Doit-elle être un outil qui énonce des principes ? Des principes qui organisent des relations ? Doit-elle être un outil incitatif ou coercitif ? Se posent également les questions de l'intégration des évolutions des relations entre la Ville et les associations, de la prise en compte des collectifs d'habitants, de l'intégration des notions d'écologie, d'égalité. Se pose enfin la question de la diffusion de la charte.

## LES RÉACTIONS

« Pour la diffusion de la charte, il faut utiliser les forces vives des associations : nombre d'entre elles sont en relations les unes avec les autres et disposent donc de cette capacité à porter les informations ».

**France Bénévolat**

« La charte est intéressante car elle est un objet de travail commun et elle permet l'autonomie des associations. Peut-être a-t-elle besoin d'être toilettée ? »

**Orpan**

« Trop de collectivités demandent aux associations de s'engager ; il est important qu'il y ait une réciprocité entre les associations et la ville ; c'est le choix que la Ville de Nantes a fait en s'engageant aussi à respecter des règles du jeu et je pense que c'est un bon point. »

**Ligue de l'enseignement FAL 44**

« Il est important de conserver l'engagement réciproque. Il faut plutôt imaginer une réorganisation de la charte plutôt qu'une réécriture. Comment, par exemple, intégrer les enjeux de proximité dans une ville qui prône la « ville du quart d'heure » ?

**Paq'la lune**

« Le principe de la charte est très bien. Il serait intéressant qu'il y ait des formations pour sa mise en œuvre afin d'assurer la transition entre la théorie et la pratique. »

**La Cocotte solidaire**

« La notion de charte nous pose question. En 2021, le gouvernement a créé le contrat d'engagement républicain (dispositif législatif dont nous demandons d'ailleurs l'abrogation). Reste-t-on dans la tradition de la loi de 1901 ou va-t-on vers l'écriture d'une charte qui ne rentre pas dans ce cadre ? »

**La Libre pensée**

« La charte a été rédigée parce que les règles n'étaient pas claires ; notamment lorsqu'une association demandait une subvention. Les petites associations ne connaissent pas la charte et sont souvent submergées par la multiplicité de leurs projets. Il est important de définir comment on les aide à se projeter précisément. »

**Accoord**



## CONCLUSION DES ÉCHANGES

Mahaut Bertu conclue en indiquant que la base de la charte est solide, qu'il est important de souligner l'idée d'engagement mutuel et qu'il n'est pas envisagé de solliciter de nouveau les associations, mais plutôt de l'ajuster pour répondre au mieux aux problématiques. La Ville doit réaliser un travail d'harmonisation pour que toutes les directions adoptent les mêmes modalités de fonctionnement. Toute nouvelle association reçoit un courrier de Mahaut Bertu, mentionnant la charte. Et le Cadran accueille, quand ils le souhaitent et dès qu'ils en ont besoin, les membres des associations, et met son réseau d'une soixantaine d'associations partenaires ressources en relation avec les associations.

## *La plateforme de bénévolat de la ville*

Lors de la crise sanitaire, la Ville de Nantes a créé une plateforme de mise en relation (Nantes Entraide), très sollicitée pour des missions de bénévolat. Riche de cette expérimentation et d'un travail collaboratif avec les associations spécialistes de l'engagement bénévole, la Ville a pensé une plateforme dédiée au bénévolat ; plateforme qui était aussi un des engagements de la charte d'engagement mutuel.

Les études montrent une baisse de 15 % de l'engagement bénévole au niveau national. Même si Nantes ne dispose pas de données précises sur l'évolution locale, une baisse a effectivement été constatée, mais tous les secteurs ne connaissent pas les mêmes tendances. La Ville doit accompagner l'engagement des dirigeantes et des dirigeants des associations et capitaliser sur les personnes qui veulent s'engager. On constate non seulement une baisse de l'implication dans le bénévolat des seniors mais aussi des modifications dans les typologies d'engagement, avec notamment des engagements plus ponctuels. 65 % des bénévoles interviennent ponctuellement.

**La plateforme web de bénévolat, [benevolat.nantes.fr](http://benevolat.nantes.fr), c'est :**

- **Gratuit pour les associations comme pour les bénévoles**
- **Des missions près de chez soi (avec un filtre par quartier)**
- **Des missions régulières ou plus ponctuelles**



# Les enjeux de l'engagement associatif

Sandrine Nicourd, professeur de sociologie à l'université de Reims Champagne Ardennes et au Centre d'Etudes et de Recherches sur les Emplois et les Professionnalisations (Cérep), présente les enjeux de l'engagement associatif. Quel en est l'origine ? Comment se tisse l'engagement ?

## L'engagement : éléments introductifs

L'engagement est un mot sur-utilisé, flou et flottant. Il est de plus en plus présent dans les discours politiques. Il s'inscrit par ailleurs dans un registre émotionnel : celui des valeurs consensuels de générosité. Il dispose d'origines religieuses et politiques ; il est traversé par un idéal démocratique. Pour mémoire, la loi de 1901 a été pensée pour la participation de tous.

On pourrait dire que « La vie associative n'existe pas » car cette vie associative est d'une grande hétérogénéité. En effet, les associations diffèrent par leur nombre de salariés, la durée de l'engagement, les différences dans les expertises...

**S'engager : c'est participer durablement à une activité collective orientée vers un but qui a une cause commune ou est un bien commun.** Le collectif est fondamental.

L'engagement mobilise une croyance, mais une croyance qui n'a pas forcément un sens religieux. On peut entendre, par exemple, des membres d'associations dire : « J'ai la foi » ou « J'ai perdu la foi. » Il ne faut pas oublier ces croyances, il faut les comprendre, les décortiquer. Il existe une dimension symbolique avec l'idée de « faire ensemble », de « croire ensemble ». Il faut trouver du sens dans une pratique, une direction mais aussi avec une orientation. Il faut se demander « quel est le sens qu'on souhaite partager ? ». L'engagement est donc un processus socialement construit.

Les engagements se transmettent et s'apprennent. On s'engage souvent parce qu'on y est invité.

Quelles sont les conditions sociales qui favorisent les engagements ? Les associations n'ont pas toujours le temps de former les bénévoles, de les accueillir...il faut du temps avant de se sentir vraiment engagé.

## Aux origines des engagements

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, commence à se poser la question sociale. Désiré Colombe, un des artisans de la création de la Confédération générale du travail (CGT) en 1895, rappelle que l'on est dans une période de développement industriel, de développement des villes, et de la pauvreté.

Ce nouveau régime de vie provoque de profonds changements (la mise de côté du travail des champs, la découverte du travail industriel) qui font émerger des difficultés pour trouver et créer de nouveaux liens de solidarité. Comment faire face aux difficultés sociales ? Les réponses à ces difficultés sont souvent des réponses associatives.

Quatre conceptions de la société émergent alors et montrent notamment que la vie associative a toujours été plurielle.

## La philanthropie et la figure du « bienfaiteur »

C'est l'affaire de la bourgeoisie et de l'aristocratie qui prennent « sous leurs ailes » les pauvres, mais plutôt les pauvres qu'elles jugent « méritants » : une approche avec toujours un ressort moral. Oliver Twist est l'exemple même de cette approche. On apportait de l'aide aux familles en fonction de leur bon comportement.



### **Le christianisme social et la figure du « bénévole »**

Les centres sociaux étaient des résidences sociales, des collectifs dans les quartiers populaires, les femmes allaient vivre dans ces quartiers avec une approche caritative.

### **Le mouvement ouvrier et la figure du « militant »**

L'apparition de la classe sociale dite « ouvrière » s'effectue dans un registre contestataire. Ce mouvement souhaite changer le monde et milite pour que soient votés des droits. Cette approche est fondamentale dans le mouvement associatif.

### **Le solidarisme et la figure du « citoyen »**

Le solidarisme, un courant composé de républicains laïcs soucieux de justice sociale et d'un ordre social: ils vont apporter le socle idéologique de l'État Social. C'est une approche qui est propre à la 3e République. Il s'agit de remplacer la charité chrétienne par la solidarité républicaine. C'est la période d'instauration de la loi relative à la liberté syndicale (1884), à l'école obligatoire (1886) et aux associations (1901).

### **Les effets des contextes de crises sur l'engagement**

La période des « Trente glorieuses » voit apparaître la professionnalisation des engagements, avec des salariés et des sessions de formations. En parallèle, l'action publique se développe avec la mise en place d'institutions sociales et de fédérations associatives. De nombreux militants font leur entrée dans l'action publique. Commencent à se dessiner des carrières associatives avec des postes à responsabilités et une structuration des secteurs associatifs. On parle de processus de contractualisation et d'autonomie.

Les lois de décentralisation des années 80 viennent renforcer les pouvoirs politiques locaux. Dans le même temps, les demandes sociales d'usagers se font de plus en plus fortes. Des formes de pauvreté réapparaissent. L'utilité sociale devient alors un moteur de l'engagement alors même que les partis politiques perdent en légitimité. Pour nombre de personnes, être utile passe par l'implication associative. On parle d'un « enchantement associatif ».

## **AUJOURD'HUI : LA NÉCESSITÉ DE « TROUVER DU SENS » DANS L'ENGAGEMENT**

L'engagement pour soi peut s'inscrire dans une lignée familiale. Il a aussi souvent une résonance dans sa propre vie. L'engagement peut parfois « sauter une génération » ; c'est le temps nécessaire pour réparer des trajectoires abîmées par les engagements. L'engagement peut aussi répondre à des opportunités de carrière, de compétences. Il peut trouver du sens en écho avec une biographie, une trajectoire de vie.

L'engagement pour les autres (migrants, jeunes, précaires...) s'inscrit pêle-mêle dans une prise de conscience des dégradations des conditions socio-économiques, de la complexité administrative ou de la pénurie de ressources.

L'engagement se fait aussi avec les autres, avec celles et ceux qui sont animés de la même foi. On évoque alors l'idée de travailler en confiance, d'être des « passeurs » ; de la notion de « prise de risque » quand on s'engage. Mais certains peuvent aussi avoir peur d'être pris dans des idéologies, des relations de pouvoir, des sociabilités, des reconnaissances des modes d'organisation du travail. On entend parfois : « C'est un panier de crabe, je m'en vais ». Il peut en effet exister des tensions entre le travail de gestion et le travail politique. Il peut exister une concurrence entre associations sur les ressources.

On parle alors de « militantisme de survie » : les moyens deviennent la fin quand il faut notamment chercher des subventions.



**L'engagement peut-il se heurter à l'idée de travail dissimulé ?  
Quelle est la limite de l'engagement ?**

Le sujet de la limite dépend de chacun. À partir de quel moment suis-je exploité quand je suis bénévole ? Comment appréhender la notion de rétribution symbolique ? Qu'en est-il des jeunes en service civique qui travaillent (presque) bénévolement ?

**L'engagement numérique est-il une prise de distance physique avec l'engagement ?**

La présence est indispensable, être ensemble s'apprend. Mais l'éveil à l'engagement peut passer par l'engagement numérique. Cependant, dans la durée, l'engagement a besoin de la présence.

**Quels enseignements peut-on tirer de ce concept de « nouveau bénévole » ?**

Quelles sont les conditions sociales qui obligent à un engagement ponctuel ? C'est une question qui entre dans le champ de la recherche sociologique, c'est l'enjeu des études. Mais on peut peut-être déjà dire que si on s'engage ponctuellement, ça peut signifier que le monde associatif n'a pas accordé la place qui se doit, qu'on attend ou n'a pas fourni les conditions d'un bon engagement.

**Quels sont les répercussions de l'adoption du langage, des référentiels de l'entreprise par les associations ?**

L'inverse est aussi vrai. Le monde de l'entreprise peut avoir cette propension à reprendre les termes et les valeurs du monde associatif.

## Questions-réponses avec la salle

**Qu'en est-il des autres formes d'emploi, des formes d'engagement qui ne sont pas dans l'associatif, dans le monde coopératif notamment ?**

Dans les entreprises, les associations ou le monde politique, l'engagement devient la norme de la bonne conduite. On le remarque avec par exemple le concept de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

**Les modèles d'engagement sont-ils différents dans des pays de tradition anglo-saxonne, latine ?**

Les notions d'engagement sont étroitement liées à l'histoire d'un pays. La place de l'État reste essentielle dans la perception de l'action sociale. Mais il peut aussi y avoir, ici ou là, une très forte tradition familiale. On peut s'attendre à ce que la question écologique réactive les vieilles racines de l'engagement qui devraient retrouver une place considérable.

**Comment assurer le renouvellement des conseils d'administration et répondre à la question intergénérationnelle ?**

Il est évident que les jeunes ne partagent pas la même implication que les générations précédentes dont les habitudes d'organisation et de fonctionnement étaient très verticales. Les jeunes sont plus enclins à avoir, eux, des approches horizontales. Ce ne sont donc pas les mêmes façons de s'engager pour les jeunes que pour les anciens. Il ne faut pas oublier que celles et ceux qui ont grandi dans des générations où l'engagement était partout (mai 68 par exemple) y ont été sociabilisés sans s'en rendre compte. Ce qui est vrai à une époque ne l'est pas à une autre et il faut l'avoir en tête avant de dire « les jeunes ne s'engagent plus » comme si c'était un choix volontaire conscient.

# VOUS CHERCHEZ À AIDER ?



↪ On vous aide  
à trouver !

[benevolat.nantes.fr](http://benevolat.nantes.fr)

Trouvez l'association qui vous correspond

Ma ville, mon quartier,  
mes assos

ALL●NANTES 02 40 41 9000  
[metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)



DG - Information et Relation au Citoyen - Ville de Nantes - 2022-12-1418 - Agence SCOPIC



ALL●NANTES 02 40 41 9000  
[metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)



#### Nous contacter

Par courrier postal Hôtel de Ville de Nantes  
2 rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes Cedex 1  
Accueil du public 29 rue de Strasbourg - 44000 Nantes